

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

DIPLOME UNIVERSITAIRE

**PRISE EN CHARGE EN INFERTILITE
ET ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION
3^{ème} Cycle**

UFR de rattachement : *UFR des Sciences Médicales.*

1/ Objectifs de la formation :

- Acquérir les bases théoriques nécessaires pour la maîtrise de la prise en charge de l'infertilité du couple et en A.M.P (assistance médicale à la procréation).
- Acquérir la maîtrise des techniques de Biologie de la reproduction.

2/ Responsables :

Responsable principal :

Professeur Claude HOCKE

Hôpital Pellegrin Pôle ORG

Service de Chirurgie Gynécologie et Médecine de la Reproduction

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

claude.hocke@u-bordeaux.fr

secretariatprhocke@chu-bordeaux.fr

secrétariat : 05 57 82 10 14

Coresponsable :

Docteur Lucie CHANSEL-DEBORDEAUX

Service de biologie de Reproduction

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

lucie.chancel-debordeaux@u-bordeaux.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à 10 et le maximum à 25.

3-2 Durée de la formation et périodicité :

La formation dure une année universitaire et se déroule un an sur 2.

3-3 Enseignement théorique :

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire de l'enseignement est de **73 heures et 3 jours de stage.**

Les cours ont lieu au Centre Hospitalier Pellegrin dans la salle de réunion du pôle gynécologie-obstétrique-reproduction et se déroulent de novembre à avril de l'année universitaire.

3-4 Stages *:

Un stage obligatoire à lieu au CHU.

**Les stages donnent lieu à convention.*

4/ Conditions d'inscription :

Titres requis ou niveau :

- Diplôme français ou européen de Docteur en Médecine ou Pharmacie,
- Internes en Médecine générale ou de spécialités,
- Sages-femmes.

Cas particuliers :

Infirmières impliquées en AMP, psychologues techniciens de laboratoire, scientifiques impliqués en AMP.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5/ Coût de la formation :

En formation initiale : 330€ /an

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : 700€ /an
- Reprise d'études financée : 850€ /an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

Une épreuve écrite de 3 heures (sujet et mise à disposition de copies vierges par l'Université de Bordeaux).

6-2 Validation :

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

6-3 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement n'est pas autorisé.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil U.F.R. Sciences Médicales du 25/09/2012
C.E.V.U. du 04/10/2012
C.A. du 30/10/2012

Mis à jour (coordonnées de l'enseignant) le 20/02/2023

Modification du tarif formation initiale (harmonisation) :

Conseil UFR Sciences Médicales du 13/03/2023

Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023

(Version 3)

Modification (coresponsable) : Conseil UFR Sciences Médicales du 03/02/2025

Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/03/2025

(Version 4)